



Macon, mardi 8 juin 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02931

Pris en application :

- Art. A.4241-26 du code des transports relatif aux mesures temporaires
- Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
- Arrêté préfectoral n° BSCD/2021/138 du 8 juin 2021

Feux d'artifices

**Feu d'artifice de la Saint-Jean
à Chalon-sur-Saône le 19 juin 2021**

Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)**- le 19/06/2021 de 21:00 à 22:30**

- o Saône
entre les pk 141,200 et pk 141,690 - Toute la largeur de la voie

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 19/06/2021 de 20:00 à 23:00

- o Saône
entre les pk 141,200 et pk 141,690 - Rive gauche

Commentaire :

Un feu d'artifice (feu de la Saint-Jean) aura lieu sur la Saône à Chalon-sur-Saône le 19 juin 2021 entre 21 h 30 et 22 h 30, site des Granges Forestier, rive gauche.

La navigation est interrompue sur la Saône à Chalon-sur-Saône le 19 juin 2021 de 21 h 00 à 22 h 30 entre les PK 141,200 et les PK 141,690 en vue de la sécurité et du bon ordre de la navigation.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON
Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

20/06/2021

Par délégation

Signé

Yannick SAVOY